

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 13 (1986)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Après la votation sur la culture	3
Politique des transports: fin d'un tabou	4
Dürrenmatt à Anet	6
Centre culturel suisse de Paris	7
Emigration au 19 ^e siècle	8
Communications officielles	
– Formation en Suisse	9
– Nouveau chef du Service des Suisses de l'étranger	10
Pages locales	11-15
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger	16
Pas de frontières aux catastrophes écologiques	18
Portrait: Anna Felder	20
Mosaïque	21
La 53 ^e course Morat-Fribourg	22

Page de couverture

Friedrich Dürrenmatt et Voli Geiler (photo: Dominique Uldry)

Cheminées crachant de la fumée dans le nord de l'Allemagne (photo: Keystone)

Train intercity des CFF (photo: CFF)

Morat-Fribourg 1986 (photo: Andreas Blatter)

Editeur:

Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16.

PUBLICITÉ

Conseils

en partages d'héritages
en Suisse:

Bilan, plan financier,
droit des successions, impôts,
droit des sociétés



Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon-Zürich
Tél. 055/42 21 21, Tlx 87 50 89 sven.ch

Commentaire:

Après la votation sur l'Initiative en faveur de la culture

Vous êtes tous tombés, une fois ou l'autre, sur l'une de ces belles annonces publicitaires où l'on compare, en deux photos, «Avant» et «Après»... Ce serait tellement bien si l'on pouvait s'y prendre de la même manière pour ce qui est de la politique culturelle. Mais est-il seulement possible de dire comment c'était «avant»? Y avait-il même un fil conducteur ou, tout au moins, un guide-âne? Y a-t-il eu quelqu'un, une fois, pour se demander comment promouvoir la culture suisse prise comme un tout artistique (ô vision futuriste...)?

On pourrait penser que la Suisse est aussi vaste que la Chine. Voilà pourquoi il est si difficile de la saisir dans son ensemble d'un seul coup d'œil, voilà pourquoi la communication y est si peu aisée.

Une culture, une mentalité, une langue qui changent tous les 50 km... Cela semble impossible, dans notre pays, de mettre dans le même panier deux ou trois objectifs touchant à la culture. Pas plus que de réunir des institutions culturelles pour faire front commun. Il existe pourtant de nombreuses preuves que les Suisses ne sont pas si démunis en matière de créativité. Nous sommes même des gens relativement créatifs. Nous fournissons des prestations considérées avec beaucoup de sympathie à l'étranger. Quand il s'agit d'industrie, à l'évidence, notre savoir-faire est reconnu et on dispose de chiffres précis. Mais, dans le domaine culturel, alors là, on ne veut rien savoir. On ne cesse de faire des comparaisons en considérant que tout ce qui vient de l'étranger est forcément mieux. Pour ce qui est de la culture et de la création, nous manquons totalement de confiance en nous. Et il

ne s'agit pas toujours que d'une question d'argent. Ce serait plutôt souvent d'un soutien moral, d'une caution, venus d'en haut, dont on aurait besoin.

La politique suisse en matière culturelle, après cette votation, devrait être conçue de manière à permettre l'enthousiasme. Le sens et le but de notre existence



Emil Steinberger

doivent en être éclairés, la qualité de vie améliorée, l'esprit et la tolérance revivifiés, l'indépendance et le courage raffermis. Les activités créatrices, au sens le plus large, doivent être soutenues sans réserve. Oui, nous bénéficions encore du crédit qu'a su nous attirer un Henry Dunant, mais nous sommes aussi de plus en plus considérés comme des «poules mouillées».

La votation est passée.

Nous voilà tous aux aguets: que va donc faire Berne?

Un petit quelque chose par-ci? Un petit quelque chose par-là? Vaut-il résolument vers des prises de décisions courageuses ou en restera-t-on à des distributions de fonds comme pour les «Secours d'hiver»? Messieurs de Berne, votre grade à l'armée est souvent élevé et vous savez ce que signifie prendre une décision. Les créateurs, le peuple tout entier, attendent de vous, désormais, que vous donniez les «ordres» qui conviennent.

*Emil Steinberger
humoriste, Lucerne*